

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL **Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné**

16 septembre 2020 – 18h00
Salle de Conférence – Maison du Département

Ordre du jour

Installation du nouveau conseil syndical

- Election du Président du syndicat mixte.
- Définition du nombre de Vice-présidents du syndicat mixte, membres du BUREAU.
- Election des Vice-présidents du syndicat mixte, membres du BUREAU.

Présents : Mesdames, Messieurs, ANDREU Jean-Louis, ASTREOUD Jean-Marc, BEL Jonathan, BEKHIT Thierry, BLANC Aurélien, BON Pauline, BONNARD Olivier, BRENNIER Jean-Yves, CAMP Cédric, CARRIER SALVADOR REDON Bernard, CERVERA Frédéric, CHABERT André, COSSIAUX Patrick, CROLLARD Michel, CUISNIER Jacques, DAVRIEUX Roger, DELACOUR Colette, DEZEMPTTE Gérard, DROGOZ Alexandre, EMERAUD David, GINDRE Bruno, GIROUD Christian, GRANGER Sylvain, LALICHE Christophe, LAURENT Philippe, LIENARD Vincent, LEFEVRE Stéphane, LUZET Frédérique, MARCEL Jean-Pierre, MATHIS Stéphane, MERLE Annick, MICHOU Daniel, MILLET Benoit, MURILLON Régis, N'KAOUA Pascal, PEJU Nathalie, PERRIN Marie-Lise, POURTIER Annie, POZZOBON-MAITRE Sandrine, PRAL Pierre-Marie, REGEAMORTEL Gérard, ROUBA LOPRETE Nathalie, SBAFFE Jean-Louis, SIMON Angélique, SPITZNER Francis, THOLLON Denis

Suppléants : Monsieur MILLET Benoit supplée Monsieur BERTHELOT Jean-Pierre – Monsieur ANDREU Jean-Louis supplée Madame BLACHE Martine – Monsieur CROLLARD Michel supplée Madame ORTEGA Françoise

Pouvoirs : Monsieur BOLLEAU Alexandre donne pouvoir à M. Jean-Yves BRENNIER – Madame GARSJ Nathalie donne pouvoir à M. DEZEMPTTE Gérard – Monsieur NGUYEN Gilbert donne pouvoir à M. GINDRE Bruno

Le doyen de l'assemblée, M. DAVRIEUX Roger ouvre la séance à 18h00

Présentation du syndicat mixte.

- Syndicat mixte créé en 2001
- 1 domaine d'intervention : Elaboration et suivi du SCoT – (Schéma de cohérence territoriale) - Document de planification et d'urbanisme à 20 ans, approuvé le 3 octobre 2019
- 1 périmètre : CC Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné et CC Les Balcons du Dauphiné (53 communes)
- Gouvernance :

- Conseil syndical
- Bureau
- Président et Vice-présidents
- 1 chargé de mission et 1 assistante

Election du Président

M. DAVRIEUX Roger procède à l'appel du benjamin de l'assemblée, Le benjamin de la séance, Monsieur BEL Jonathan est nommé secrétaire de séance. Le Doyen de l'assemblée, en la personne de Monsieur DAVRIEUX Roger procède à l'appel des présents puis à l'appel à candidature.

Candidats : Monsieur Blanc Aurélien

Monsieur DAVRIEUX fait appel à 2 scrutateurs : Mme Marie-Lise PERRIN et M. BEL Jonathan

En référence aux articles L 5211-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection du Président est réalisée à scrutin secret et à la majorité absolue.

Le résultat du vote est le suivant:

- 48 voix pour, 1 bulletin blanc

Monsieur BLANC Aurélien est élu Président du syndicat mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné.

Définition du nombre de Vice-présidents du syndicat mixte, membres du BUREAU

Le conseil syndical définit le nombre de vice-présidents, membres du bureau, selon l'article L5211-10 du CGCT :

« Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

Le nombre de vice-présidents, membres du bureau sera de 11.

« L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze. Dans ce cas, les deuxième et troisième alinéas de l'article L. 5211-12 sont applicables. »

Dans ce cas, le nombre de vice-présidents, membres du bureau sera entre 12 et 15.

M. BLANC propose le nombre de 12 vice-présidents. Ces 12 vice-présidents sont répartis par communauté de communes

L'assemblée est d'accord à l'unanimité

Election des Vice-présidents du syndicat mixte, membres du BUREAU

Conformément à l'article 8 des statuts du Symbord, le Conseil Syndical élit un Bureau parmi les délégués syndicaux titulaires composé des membres suivants : le Président, les Vice-présidents et un ou plusieurs autres membres.

M. BLANC fait l'appel des candidatures,
Après concertation les présidents des 2 communautés de communes énoncent les candidats de chaque Communauté de communes

Pour la communauté de communes LYON SAINT EXUPERY EN DAUPHINE : - MURILLON Régis
- CERVERA Frédéric
- DAVRIEUX Roger
- LAURENT Philippe
- ROUBA LOPRETE Nathalie

Pour la communauté de communes LES BALCONS DU DAUPHINE : - GIROUD Christian
- DROGOZ Alexandre
- CARRIER SALVADOR REDON Bernard
- EMERAUD David
- MICHOU D Daniel
- PERRIN Marie-Lise
- SPITZNER Francis

En référence aux articles L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection du Bureau est réalisée au scrutin à deux tours à la majorité absolue et un tour à la majorité relative.

Le résultat du vote :

MURILLON Régis	49 voix	0 Bulletin blanc	0 Bulletin nul
GIROUD Christian	44 voix	4 Bulletins blancs	1 Bulletin nul
CERVERA Frédéric	48 voix	1 Bulletin blanc	0 Bulletin nul
DROGOZ Alexandre	44voix	5 Bulletins blancs	0 Bulletin nul
CARRIER SALVADOR REDON Bernard	47 voix	2 Bulletins blancs	0 Bulletin nul
DAVRIEUX Roger	48 voix	1 Bulletin blanc	0 Bulletin nul
EMERAUD David	42 voix	5 Bulletins blancs	2 Bulletins nuls
LAURENT Philippe	46 voix	3 Bulletins blancs	0 Bulletin nul
MICHOU D Daniel	44 voix	5 Bulletins blancs	0 Bulletin nul
PERRIN Marie-Lise	43 voix	5 Bulletins blancs	1 Bulletin nul
ROUBA LOPRETE Nathalie	47 voix	2 Bulletins blancs	0 Bulletin nul
SPITZNER Francis	43 voix	6 Bulletins blancs	0 Bulletin nul

Le bureau du syndicat mixte de la boucle du Rhône en Dauphiné est constitué comme suit :

MURILLON Régis
GIROUD Christian
CERVERA Frédéric
DROGOZ Alexandre
CARRIER SALVADOR REDON Bernard
DAVRIEUX Roger
EMERAUD David
LAURENT Philippe
MICHOU Daniel
PERRIN Marie-Lise
ROUBA LOPRETE Nathalie
SPITZNER Francis

Le Président clôt la séance à 20h00 et remercie les personnes présentes